

Ce *Tradzine* a été préparé avant la pandémie, mais l'annonce du confinement et les combats syndicaux qui en ont découlé ont mis un coup d'arrêt à sa production, l'essentiel du temps syndical ayant été réorienté vers la défense de nos métiers et l'obtention des aides. Pour que tout le travail réalisé ne l'ait pas été en vain, nous avons

décidé de sortir ce numéro tel qu'il aurait dû être publié en début d'année, et tel que nous l'avions déjà presque terminé en mars.

Toute l'équipe de la SFT espère sincèrement que vous allez bien et que vous aurez traversé cette crise dans les meilleures conditions possibles.



► Soirée de la SFT 2019

La soirée de la SFT 2019 s'inscrivait sous le signe de la musique ! Nous nous sommes réunis à la salle Colonne, salle de concert et d'enregistrement d'artistes aussi prestigieux que Barbara ou Serge Gainsbourg. Nous avons légèrement modifié la présentation habituelle des activités de l'année écoulée pour nous plonger dans un sujet qui suscite à la fois agacement et curiosité : la langue inclusive !

La SFT a engagé des travaux dans ce domaine avec un groupe de travail et des formations destinées aux traducteurs et traductrices. S'il n'y a aucune injonction légale à employer l'écriture inclusive, le fait est que quelques entreprises, rédactions, municipalités ou partis politiques ont décidé de l'appliquer. Au fil d'un exposé sur ce sujet « de

discordance », nous avons exploré l'histoire de notre langue et découvert, par exemple, que le mot « autrice » n'a rien de nouveau, que Racine employait l'accord de proximité...

*Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières,
Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières.*

(JOSABET)

Jean Racine, *Athalie*, acte I, scène II.

... et que l'écriture inclusive ne se limite pas, loin de là, au point médian, ce fameux point qui déplaît tant à un certain lectorat. La langue inclusive n'est pas qu'une touche cosmétique encombrante à nos yeux

de lecteurs ou lectrices, c'est une question de fond. La langue inclusive rend visible ce que les gardiens de la langue (instrument politique s'il en est) se sont efforcés d'occulter pendant plusieurs décennies.

Après cet exposé instructif, l'assistance a été invitée à participer à une dictée pour découvrir l'écriture inclusive et l'usage des termes épiciques. L'objectif n'était pas de convaincre, mais simplement de présenter une évolution dans l'usage. Et, comme nous le savons tous, en linguistique, c'est souvent l'usage qui finit par s'imposer !

Cette soirée a également été l'occasion de décerner le prix Pierre-François Caillé de la traduction.

Suite page 3

► Mentorat – Programme Boussole



BOUSSOLE

Programme de mentorat de la SFT

Le mentorat : vous l'avez peut-être déjà connu sous diverses formes, comme le programme parrainage qui existe en Rhône-Alpes depuis 2015 et dans d'autres délégations régionales de la SFT, ou l'accompagnement personnalisé mis en place par plusieurs membres. En 2019, le groupe de travail Mentorat a été constitué pour faire du projet de

parrainage régional un programme national. Et le voilà prêt : **Boussole, le programme de mentorat de la SFT.**

La première édition nationale devrait se tenir en janvier 2021. Boussole s'articulera en étroite collaboration avec les délégations régionales et permettra aux membres de la SFT de transmettre les bonnes pratiques et d'apprendre mutuellement. Nous comptons sur votre participation ! Les derniers travaux sont en voie de finalisation, nous avons fait une première courte présentation de Boussole à l'Assemblée générale et plus d'informations

suivront. D'ici là, si vous avez des questions ou des remarques, vous pouvez contacter le groupe de travail à l'adresse boussole@sft.fr.

Par ailleurs, nous sommes à la recherche de personnes dans les différentes délégations (y compris en Île-de-France !) pour coordonner le suivi territorial de Boussole. Si vous avez envie de vous impliquer pour nous aider en ce sens, contactez-nous ou prenez contact avec votre délégation régionale.

► Refonte du site

Depuis quelques semaines, le projet de refonte du site Internet de notre syndicat a fait un grand bond en avant avec le choix d'un prestataire qui place l'expérience d'utilisation au cœur de sa proposition. Une étape importante pour la commission TIC, qui travaille sur le sujet depuis deux ans.

Ce projet est né du constat suivant : mis en ligne en 2007, le site actuel, bien qu'ayant bénéficié de mises à jour et d'améliorations régulières, ne répond plus aux besoins formulés par nos membres

ni aux attentes actuelles en matière d'ergonomie et d'expérience d'utilisation. Il convenait de le recréer complètement, du « back office » (arrière-guichet) au « front office » (partie visible par les internautes).

Une première tentative pour trouver un prestataire adéquat s'est révélée infructueuse. Faute d'un cahier des charges adapté et suffisamment précis, l'appel d'offres avait reçu très peu de réponses. La SFT avait alors décidé de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) – Thomas Jacob, de la

société Novakin – pour l'aider à mieux définir ses besoins et l'accompagner dans la rédaction du cahier des charges et le choix du prestataire. Une série d'ateliers conduits entre avril et juin 2019 avec le groupe de travail et des membres du syndicat aux profils spécifiques ont permis à l'AMO de rédiger ce cahier des charges pendant l'été : 47 pages détaillant point par point les besoins fonctionnels, les attentes techniques et les objectifs de la SFT avec ce nouveau site.

Suite page 2



► Refonte du site – suite

La consultation a eu lieu en septembre dernier et un prestataire basé à Paris, UNAMI, a été sélectionné après un examen minutieux des trois propositions les plus intéressantes. Le choix s'est porté sur ce prestataire sérieux, qui s'est démarqué par la prise en compte de nos besoins, sa capacité à mobiliser les ressources nécessaires et son souci de l'expérience d'utilisation.

Ce projet nécessite un investissement conséquent qui se justifie par le fait que notre site n'est pas une simple vitrine de la SFT : c'est aussi, et surtout là,

que sont regroupés tous les outils nécessaires à la gestion du syndicat et de sa filiale (SFT Services). Ces outils, indispensables à notre fonctionnement, seront développés sur mesure pour répondre à nos besoins tout en garantissant une facilité d'utilisation pour tout le monde : secrétariat, mandataires, membres ou simples visiteurs, selon les droits d'accès attribués à chaque profil.

En parallèle, un groupe a été constitué pendant l'été pour travailler sur la stratégie de communication de la SFT. Une partie de ce travail consiste à définir

une ligne éditoriale pour le syndicat et à proposer des contenus à la fois vivants et optimisés pour le nouveau site.

La nouvelle version du site devrait être mise en ligne pour la prochaine Journée mondiale de la traduction et, nous l'espérons, se traduire par une montée en puissance des adhésions. Notre objectif est de faire de la SFT la référence incontournable des métiers de la traduction et de l'interprétation en France.



► Pendant ce temps-là, au Comité directeur – Épisode 2

Déjà sept longs mois depuis le premier épisode. Et autant vous dire qu'il s'en est passé des choses en sept mois !

Commençons par l'évènement probablement le plus marquant du deuxième semestre 2019 : les Assemblées générales. Vous avez été près de 40 % à voter sur les résolutions qui vous étaient proposées, et nous vous remercions de votre mobilisation. Ce taux de participation record est pour nous une confirmation de la pertinence du vote en ligne. Par ailleurs, vous avez approuvé à une très large majorité l'intégralité des propositions. Nous vous remercions de votre confiance.

La présentation du rapport moral en Assemblée générale ordinaire a été l'occasion pour nous de vous présenter l'avancement des travaux en cours. En quelques mots :

- La **refonte du site Internet** avance. L'équipe chargée de ce projet a retenu le prestataire UNAMI. Le nouveau site devrait être en ligne pour la Journée mondiale de traduction, le 30 septembre 2020.
- En parallèle de cette refonte, la définition de la **stratégie de communication** a bien avancé. Les pistes sont nombreuses, autant pour la communication avec nos membres que vers l'extérieur. Les envies et les idées ne manquent pas.

- La réflexion autour de la **gouvernance** a bien avancé également. L'équipe en question travaille notamment à la rédaction de fiches de mission. Leur objectif ? Permettre aux membres qui souhaitent s'engager pour leur syndicat de savoir quels sont les besoins et quelles sont les modalités de participation.
- Le groupe de travail **Écriture inclusive** avance bien. Son objectif est de fournir des propositions, tant aux bénévoles du syndicat qu'à ses membres, pour écrire sans exclure. Les pistes sont nombreuses.
- Le programme **Boussole**, le mentorat de la SFT, est lancé officiellement en ce début d'année. L'objectif est de proposer aux membres du syndicat qui débutent dans le métier de se faire épauler par une personne plus expérimentée à qui poser toutes leurs questions dans un climat de confiance et de bienveillance.

Tous ces projets (ainsi que les autres, mais la place manque pour tous les citer) ne pourraient exister sans l'implication indéfectible des bénévoles qui œuvrent à nos côtés au sein des commissions, des groupes de travail et des délégations.

Pour finir, les Assemblées générales ont également été l'occasion pour cinq personnes de rejoindre le Comité directeur et pour trois autres de tirer leur révérence.

Nous remercions du fond du cœur Björn Bratteby, Agnès Debarge et Wanda Ruiz-Brunelot pour leur engagement au sein du Comité directeur depuis respectivement six, six et trois ans, mais aussi pour leur accueil chaleureux et leur patience l'an dernier.

L'équipe s'étoffe cette année : nous nous réjouissons d'accueillir Solène Binet, Corinne Milani, Marc Rebet, Catherine Roy et Maria Thedim. À l'issue du traditionnel séminaire d'intégration du Comité directeur, la nouvelle équipe a défini sa feuille de route. Plusieurs chantiers ambitieux sont déjà en cours et notre priorité est de les mener à bien avant d'en lancer d'autres.

Pour conclure, la SFT existe par et pour ses membres. Toutes les contributions comptent, de l'aide ponctuelle à l'engagement de chaque instant. Plusieurs commissions recrutent actuellement (notamment sur les thématiques de communication). Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice ou obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat (secretariat@sft.fr), mais aussi la commission ou le groupe de travail qui vous intéresse. N'ayez pas peur : se renseigner n'engage à rien.

Rendez-vous en milieu d'année pour un nouveau point sur nos actualités !

Le Comité directeur 2020



De gauche à droite :
 Pierrick Jeancolas, Trésorier adjoint
 Kevin Dinant, Secrétaire général
 Lucy Arbuckle, Trésorière
 Bruno Chanteau, Président
 Catherine Roy, Membre
 Solène Binet, Membre
 Maria Thedim, Vice-présidente
 Sabine Deutsch, Secrétaire gén. adj.
 Marc Rebet, Membre
 Corinne Milani, Membre

Suivez toutes les actualités des métiers de la traduction et de l'interprétation sur www.sft.fr



► Traduire – La revue de la SFT

Partant du constat que les concepts de développement durable et de transition énergétique ont gagné en importance dans la vie professionnelle comme dans la vie quotidienne, la commission Traduire s'est demandé quelle place ils pouvaient occuper dans les différents domaines de traduction. Elle a ainsi réuni plusieurs contributions sur ces thèmes pour son prochain numéro (242). Vous découvrirez notamment des données très pratiques, comme l'enjeu que peut représenter la transition énergétique dans la formation universitaire, les ressources terminologiques disponibles dans ce secteur, ou encore l'environnement de travail éco-responsable du traducteur et de la traductrice. Des éléments de réflexion seront par ailleurs proposés quant à l'écosystème du discours scientifique, au paradoxe de l'énergie ou encore à la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Nous vous donnons rendez-vous en juin pour en savoir plus !

Le numéro suivant (243) sera consacré aux arts du spectacle. Ceux-ci, du théâtre au cinéma en passant

par la danse, la performance, le cirque, l'opéra ou la comédie musicale, donnent lieu à une littérature abondante : textes théoriques concernant leur transmission ou la façon de les aborder, critiques de presse, dialogues « intégrés » au spectacle – qu'ils soient dits dans une langue de passage ou lus en « marge » d'une scène ou d'un film.

Vous avez vous-même des expériences et analyses à partager sur ce thème ? Cela tombe bien : l'appel à contribution court jusqu'au 1^{er} juillet ! Alors, n'hésitez pas à nous envoyer une brève présentation de l'article qui démontre votre clavier ! Pour rappel, les textes (de 10 000 à 25 000 signes maximum) peuvent aborder le thème sous les angles les plus variés. Les articles courts, les comptes rendus d'ouvrages (5 000 signes maximum) et les billets humoristiques, en lien ou non avec le thème du numéro, sont également les bienvenus !

Enfin, vous le savez, la commission a à cœur de traiter les sujets qui intéressent ou préoccupent les membres de la SFT. Pensez donc à nous signaler les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés, en 2021 et après !



Les derniers numéros parus

Derniers numéros parus :

N° 241 : *La formation à l'honneur*
N° 240 : *Quand la politique s'en mêle*
N° 239 : *Traduire l'art ?*

D'autres numéros sont disponibles sur

<https://journals.openedition.org/traduire/>

Contact : traduire@sft.fr

► Prix Pierre-François Caillé – suite... Lauréate PFC 2019

Le prix Pierre-François Caillé de la traduction 2019 a été décerné, le 6 décembre, à Inés Introcaso pour sa traduction de l'espagnol (Mexique) d'*Evangelia* de David Toscana, publié aux Éditions Zulma.



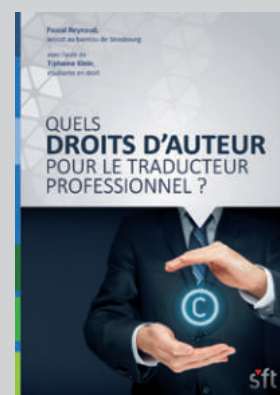
La lauréate Inés Introcaso (à droite) accompagnée de son éditrice Laure Leroy (à gauche) – photo © Mona Awad

« Audacieux » et « décapant ». Tels sont les qualificatifs pour le roman de David Toscana. L'auteur mexicain narre l'histoire d'Emmanuelle, fille de Dieu, devenue La Christe, la Messie, condamnée à affronter la misogynie ambiante, un père atrabilaire et un frère cadet jaloux, Jacob, bientôt connu sous le nom de Jésus. Voici le Nouveau Testament brillamment revisité, frôlant le blasphème pour les uns, fleurant l'humour exquis du burlesque absurde pour les autres.

« Délicieusement iconoclaste, voire irrespectueux ou hérétique, selon le cas, ce livre n'est pas dénué d'humour. Il fait preuve d'une grande érudition et d'une parfaite connaissance des textes bibliques », se réjouit Sylvie Escat, membre du jury. « J'y vois une incroyable prouesse pour la traductrice, car l'humour est très dur à rendre d'une langue à une autre. Inés Introcaso a même réussi à trouver de nombreuses formules audacieuses comme la fécondation "in virgine", l'Ascension vs la Descension, un ventre si industrieux. » L'on pourrait imaginer ce livre réservé aux initiés, mais il n'est pas nécessaire d'avoir ce bagage culturel religieux pour l'apprécier. Selon Maria Lebre-Sanchez, également membre du jury, « l'écriture est comme une marqueterie où l'on reconnaît le texte biblique, mais qui distille savamment les touches personnelles humoristiques de l'auteur. La difficulté rencontrée par la traductrice tient de cette virtuosité à respecter ce double jeu sans le rendre ridicule. » L'ouvrage, qui fait tout de même 426 pages, est « remarquablement réussi, bien écrit et bien traduit ».

Décerné depuis 1981 par la Société française des traducteurs (SFT) avec le concours de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), le prix Pierre-François Caillé de la traduction récompense chaque année un traducteur ou une traductrice qui débute dans l'édition (maximum trois ouvrages traduits et publiés). Site dédié au prix : www.prixcaille.fr

► Le saviez-vous ?



Quels droits d'auteur pour le traducteur professionnel ?

Le droit d'auteur expliqué aux praticiennes et praticiens de la traduction.



Le Vade-mecum de l'expert traducteur et interprète en est à sa deuxième édition.

Ce guide de bonnes pratiques répond aux nombreuses questions concrètes que se pose le traducteur ou l'interprète devant prêter main-forte à la justice lors des procédures relevant des juridictions françaises.

<https://www.sft.fr/vade-mecum-eti.html>

Consultez les publications de la SFT sur www.sft.fr, espace Publications



► 13^e édition du Séminaire d'anglais médical

Le Séminaire d'anglais médical (SAM) revient pour sa 13^e édition ! Cette formation phare de la SFT, centrée sur la traduction et la terminologie médicales en anglais-français et organisée en partenariat avec le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction (CRTT), se tiendra au premier semestre 2021 à la Maison Internationale des Langues et Cultures (MILC) à Lyon.

Spécialistes de médecine et scientifiques de renom viendront présenter un aspect particulier de leur travail ou de leurs recherches. Des ateliers de traduction se succéderont tout au long du séminaire qui se clôturera par un « traduel », ou joute de traduction entre deux professionnels.

5 jours de présentations, d'ateliers et d'activités

Cette 13^e édition abordera un éventail de thématiques de la traduction médicale dont la **pathologie unguéale**, la **psychiatrie**, la **néphrologie** et la **chirurgie dentaire**. Ces interventions seront complétées par des séances de terminologie animées par **Nathalie Renevier**

et par une **visite guidée du Centre de dialyse du Médipôle Lyon**.

Pour agrémenter votre semaine de formation, le comité organisateur prépare un **cocktail de bienvenue** la veille du premier jour du SAM et un **dîner gastronomique** au cours de la semaine.

Des néophytes aux spécialistes de la traduction médicale, le SAM est ouvert à tout le monde. Seules conditions : exercer l'un des métiers de la traduction et avoir le français et l'anglais dans ses langues de travail.

La date de l'ouverture des inscriptions sera communiquée prochainement par les canaux habituels. En attendant, vous trouverez plus d'informations sur le site samsft.fr. Ce site étant complété au fur et à mesure, nous vous invitons à le consulter régulièrement.



Pour toute question concernant l'organisation générale du SAM, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse sam@sft.fr. Et pour toute question d'ordre administratif, merci de contacter Lorena Sorel à l'adresse formation@sft-services.fr ou par téléphone au +33 2 53 74 50 03.

Nous espérons vous retrouver prochainement au SAM 2021 !

SAMicalement,



► Formations en cours et à venir

DATE	FORMATION	FORMATEUR	LIEU
14 jan., 11 fév., 10 mars, 19 mai 2020	Traduire ses compétences en chiffre d'affaires 5 séances	Arnaud Cielle	Lyon
11, 13 et 15 mai 2020	Introduction aux virus et maladies émergentes pour traducteurs et interprètes (Nouveau !)	Katarzyna Szymańska	Téléformation
15 mai 2020	Traduction post-édition	Enrico Antonio Mion	Marseille
18 mai 2020	Traduction et terminologie des sciences de l'environnement	María del Mar Fernández Núñez	Nantes
19 mai 2020	Stratégie marketing et prospection pour le traducteur	Kathryn Smyth	Nantes
4 & 11 juin 2020	Droit anglais : Contract and Civil Liability	David Hutchins	Téléformation
13 juin 2020	Réussir son installation et se constituer une clientèle (à confirmer)	Chris Durban Nathalie Renevier	Paris-INALCO
25 juin 2020	Prise de parole en public pour le traducteur-interprète : clients et prospects (à confirmer)	Fabrice Hoff	Lyon
Juin 2020 À définir	Introduction aux cancers pour traducteurs et interprètes - notions médicales et terminologie (à confirmer)	Katarzyna Szymańska	Téléformation
10 & 11 septembre 2020	Techniques d'interprétation et de traduction à vue (Nouveau !)	Debora Farji-Haguet	Marseille
8 octobre 2020	Typographie, Relecture et Correction	Marie-Christine Raguin	Marseille
2 ^e semestre 2020 à confirmer	Horizon Justice Française - HJF		Marseille
Mai 2021 À définir	Séminaire d'anglais médical (SAM) 13^e édition		Lyon
Juin-juillet 2022 À définir	UETF 2020 - 10^e édition		Luxembourg

► À noter dans vos tablettes...

Horizon Justice Française, édition HJF 7 à Marseille, mardi 23 et mercredi 24 mars 2021,

En raison de la crise sanitaire actuelle, liée au Covid-19, toutes nos formations en présentiel pour ce premier semestre 2020 sont susceptibles d'être reportées à une date ultérieure. Les téléformations sont bien entendu maintenues.

Notre séminaire d'anglais médical (SAM) est reporté au mois de mai 2021. L'université d'été de la traduction financière (UETF), initialement prévue en juin 2020 est reportée à 2022.

Horizon Justice Française, actuellement prévu pour novembre 2020 est à confirmer. Il pourrait avoir lieu au premier semestre 2021.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure qu'évolue la situation. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Découvrez toutes les formations de la SFT sur www.sft.fr, espace Formations



► Bruno Chanteau, le président du changement dans la continuité ?



À cinquante-six ans, Bruno Chanteau vient de prendre la présidence de la Société française des traducteurs, à la suite d'Agnès Debarge. Il nous livre ici sa vision de l'évolution du métier et de la place que compte occuper la SFT pour défendre au mieux les intérêts de ses quelque 1 600 membres.

Tradzine : Vous avez pris vos fonctions de nouveau président de la SFT le 1^{er} janvier 2020. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Bruno Chanteau : Il y a beaucoup de choses à faire et je vais travailler dans la continuité de ce qu'ont réalisé mes prédécesseurs. La profession de traducteur, traductrice et interprète ne cesse d'évoluer depuis quelques années. Les intermédiaires entre les clients et nous – les agences pour ne pas les nommer – prennent de plus en plus de place sur le marché. Il y a également le développement de l'intelligence artificielle qu'il ne faut pas occulter. Dans ce contexte, la SFT doit évoluer. Fondée en 1947, la SFT doit aujourd'hui être en phase avec son époque, tant en interne qu'à l'externe. L'année qui vient sera consacrée à la finalisation de la réorganisation de notre gouvernance et à la mise en ligne de notre nouveau site Internet

afin de créer une nouvelle dynamique de visibilité et d'encourager les professionnels de la traduction et de l'interprétation à nous rejoindre encore plus nombreux.

Tradzine : Votre arrivée à la tête de la SFT, un an après avoir intégré le Comité directeur, peut-elle être considérée comme fulgurante ?

Bruno Chanteau : Pas vraiment. Je suis membre de la commission Interprètes depuis dix ans et adhérent de la SFT depuis 2000. Il est vrai que je deviens président un an seulement après avoir intégré le Comité directeur. Mais ce que vous qualifiez de fulgurant ne témoigne pas d'autre chose que d'un renouvellement profond du Comité directeur. En deux ans, tous les membres du Comité directeur ont été renouvelés, les derniers membres sortants étant parvenus au terme de leurs mandats renouvelables. Depuis janvier, le Comité directeur compte dix membres, soit un de plus que le précédent. Cinq membres avec une année d'expérience comme membre du Comité directeur et cinq nouveaux qui, comme nous l'année dernière, sont en phase d'apprentissage des rouages de notre syndicat.

Tradzine : Comment vous organisez-vous pour concilier votre activité professionnelle avec la présidence de la SFT ?

Bruno Chanteau : Le plus simplement du monde : en ayant la fibre du collectif, comme les cent cinquante à deux cents autres mandataires de la SFT, des traducteurs, des traductrices et interprètes adhérents qui consacrent bénévolement une partie de leur temps au syndicat. J'ai toujours eu la fibre associative, je suis d'ailleurs président de deux autres associations, hors du secteur professionnel, un comité de jumelages et un syndicat de copropriété. J'ai aussi été élu municipal pendant 13 ans, de 2001 à 2014. Pour l'aspect professionnel, je suis interprète de conférence et traducteur depuis 1991. L'essentiel de mon activité porte sur l'interprétation de conférence, principalement à Paris. J'interviens dans les secteurs de la finance, de l'assurance, des relations sociales en entreprise, de l'économie ; en fait un peu tous les domaines, sauf ceux du médical et du juridique purs. Comme de coutume pour les interprètes de conférence, je travaille toujours en binôme. J'ai toujours eu l'habitude de jongler entre plusieurs agendas, et jusqu'à maintenant les choses ne se sont pas trop mal passées.

Tradzine : Quel a été votre parcours ?

Bruno Chanteau : Je suis originaire de Saumur, dans le Maine-et-Loire, et j'ai rejoint Angers, la ville-préfecture du département, au début des années 1980. J'y ai entrepris une formation classique dans l'univers des langues au sein de l'IPLV, l'institut de langues de l'Université Catholique de l'Ouest : licence d'anglais avec aussi l'allemand et l'espagnol (1985), licence des sciences du langage (1986), diplôme de traducteur (1986), maîtrise d'anglais et diplôme d'interprète de conférence (1988). J'ai exercé comme professeur de français au Royaume-Uni pendant un an et j'ai monté ma structure, toujours à Angers. Pendant quinze ans, j'ai concilié mon activité d'interprétation avec celle d'enseignant et responsable de formation en interprétation de conférence dans l'Institut où j'ai été formé.

Tradzine : Sur quels dossiers allez-vous travailler encore durant les premiers mois de votre présidence ?

Bruno Chanteau : Nous allons engager en parallèle la refonte du site Internet de la SFT pour le rendre plus moderne et plus convivial. Le futur site demeurera la vitrine de notre métier, un outil de défense de la profession. Peut-être donnera-t-il envie à des traducteurs, traductrices et interprètes d'adhérer à la SFT. Cependant, je n'ai pas d'objectifs chiffrés pour augmenter le nombre d'adhérents. La SFT va évidemment poursuivre son travail avec les associations sœurs du secteur, notamment la branche française de l'AIIC (Association internationale des interprètes de conférence) et l'AFICI (Association Française des Interprètes de Conférence Indépendants), deux associations dont je suis aussi membre, ainsi que l'Aprotrad. La SFT, l'AIIC et l'AFICI travaillent, depuis d'ailleurs plusieurs années et avec plus ou moins d'implication pour certaines, à la définition de normes ISO qui consolideront demain le socle qualitatif de nos métiers. C'est absolument nécessaire dans un monde professionnel en constante évolution. Un autre dossier est particulièrement important pour nos professions, celui de la retraite et de la réintégration des professionnels de la traduction et de l'interprétation dans la liste des professions libérales. À cet égard, notre sortie de ce statut au 1^{er} janvier 2018 contrevient, selon nous, à la directive européenne transcrite en droit français. C'est un dossier pour lequel j'ai déjà commencé à m'impliquer personnellement.

Propos recueillis par Franck Jourdain

Envie de participer ? Découvrez toutes les instances et commissions sur www.sft.fr, espace Informations



► La délégation Lorraine

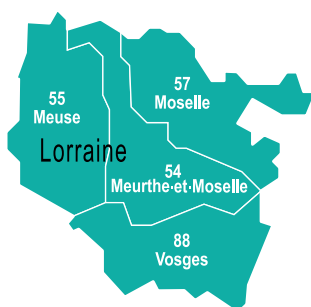
Membres de l'équipe : Corinna Anderson, Laurent Bianchetti, Esmael Farnoud, Morgane Lafon, Juliette Latourte, Christine Lécluse-Voirin et Catherine Renaud

Nombre de membres (environ) : 25

Date de fondation de la DR : vers 2007

Fréquence et lieux des réunions : une réunion par trimestre entre Metz, Nancy et les Vosges

Adresse électronique :
delegation.lorraine@sft.fr



Pourriez-vous raconter un moment fort/meilleur souvenir/atout de la délégation ?

La délégation de Lorraine est historiquement petite en nombre de membres, mais unie et soudée. Notre décision récente de nous associer à sept pour former une délégation plus étoffée marque un vrai tournant pour notre région. Nous fourmillons

d'idées et de projets auxquels nos voisins et voisines d'Alsace actuellement sans délégation sont chaleureusement invités !

Notre dernier temps fort fut notre déjeuner de Noël à Metz, qui s'est ouvert sur une restitution des AG destinée aux membres. Quelques traductrices de la région intéressées par le syndicat nous ont ensuite rejoints pour un déjeuner convivial et un atelier abordant tous les aspects de l'écriture inclusive intéressant notre profession, dont un tour d'horizon des usages anciens et récents de nos voisins d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de Belgique, de Suisse et du Canada.

Et en 2020 ? La délégation prévoit de poursuivre ses traditionnelles réunions à thème et d'y ajouter un axe de mise en valeur de notre profession auprès du grand public.

Trois débats ont ainsi été animés dans des cinémas locaux à l'occasion de la sortie du film *Les Traducteurs*. Nous aimerions aussi participer en septembre au très prisé salon littéraire de Nancy, Le Livre sur la Place, pour y organiser la JMT : la délégation s'était déjà réunie autour de cet événement en 2010 et cela avait été un succès, nous nous réjouissons de réitérer l'expérience !

Enfin, comme la mise en valeur de notre métier ne se fera pas sans intégrer et soutenir les jeunes recrues, une présentation du programme de mentorat Boussole de la SFT aux étudiant-es des universités de Metz et de Nancy est prévue à l'automne.

Intéressé-e ? Nous invitons chaleureusement traductrices et traducteurs de Lorraine et d'ailleurs souhaitant se joindre à nous à nous contacter.



Rencontre informelle du 12 septembre 2019 à l'Excelsior à Nancy. Personnes présentes (de gauche à droite) : Corinna Anderson, Catherine Renaud, Laurent Bianchetti, Pierrick Jeancolas, Claire Arnould, Christine Lécluse Voirin, Morgane Lafon et Juliette Latourte. Non présent sur la photo : Esmael Farnoud, délégué.

Ode au bénévole

Plus de soixante-dix années pour cette dame
Société par le nom, mais syndicat dans l'âme
Elle m'a vue grandir en tant que traductrice
Il faudrait désormais que je m'y investisse ?

Âme sœur et bambins, dans l'évier les assiettes
Mon métier, mon jardin et une Fantômette*
Regardez mon planning : j'ai déjà trop à faire !
Devenir bénévole serait bras de fer

À ces protestations, je dis : vous vous trompez
L'énergie se conserve, elle n'est pas pompée
Ce que vous donnerez, syndicat vous rendra
Le contre-don au don équilibre fera

Je me lève un matin pour la trésorerie
Sur des notes de frais, je vérifie les prix
Mais ce n'est pas pour moi, c'est pour le collectif
J'en sors gonflée d'orgueil : le solde est positif

Je rédige une annonce et l'équipe en entier
Me dit : c'est impeccable, tu peux l'envoyer
Je me doutais déjà que j'étais écrivaine
Mais j'en suis confortée : l'effort valait la peine

Ainsi, quand je construis pour la communauté
Je découvre que j'ai pour mes activités
Plus d'élan, de ressource, une vue éclaircie
Travailler pour autrui combat mon inertie

Je m'aperçois aussi de nouveaux liens tissés
Qui, ayant autre but, ne viennent pas biser
Mes liens avec collègue, proche ou voisinage
C'est un autre cordon, c'est un autre voyage

Parfois je ne fournis qu'avec mes compétences
Parfois j'ose tester nouvelles expériences
Parfois je fais erreur mais on me la pardonne
Grande est la bienveillance pour qui ose et donne

Voici donc à travers ce porte-parolat
Ma raison viscérale du bénévolat
De notre société, un miroir est le toit
Aider l'autre est moyen fécond de s'aider soi

Si des femmes n'avaient pas retourné les lois
Si des interprètes n'avaient levé la voix
Si des plumes n'avaient pas traduit nos besoins
Aujourd'hui, à coup sûr, nous n'aurions presque rien

Du contrat syndical il faut tourner la page
Assurer la relève quand on en a l'âge
Dire à celles d'avant notre reconnaissance
Et vous dire d'être la personne suivante

J'ai déclamé mes vers : à vous, levez les vôtres
En l'honneur de l'équipe et de toutes les autres
Qui voudront avec nous poursuivre l'aventure
Pour défendre nos droits, la langue et l'écriture !

* Chienne mascotte de la délégation IDF
Texte offert à la SFT par son autrice

Découvrez toutes les délégations régionales de la SFT sur
<https://www.sft.fr/delegationsregionales.html>



► Claire Michelin

Les perspectives de Claire



Claire Michelin a tout juste sept ans d'expérience dans la profession de traductrice (anglais et allemand vers le français), et déjà une vision

très claire de ses perspectives d'évolution. « **Je souhaite développer mon activité en binôme et suivre des formations** », dit-elle. Claire, 31 ans, a d'abord travaillé en auto-entreprise, le temps de lancer son activité. Une fois les plafonds réglementaires de l'auto-entreprise dépassés, elle crée son EURL (c-m-traductions) en avril 2016. Dès le début de son activité, il y a sept ans, elle prend l'habitude de réaliser quelques travaux de traduction avec une consœur rencontrée lors de son stage professionnel au Bureau international du Travail (Genève), à l'issue de son Master de traduction spécialisée multilingue décroché à l'Université de Grenoble. « **J'étais spécialisée dans la traduction de l'allemand vers le français, elle plutôt de l'anglais vers le français** », dit-elle. Au-delà du fait qu'elle rompt avec la solitude et l'isolement du métier, cette organisation du travail ouvre des marchés qu'une personne ne pourrait pas forcément atteindre seule. Les travaux de

ce binôme « représentent actuellement 10 % de mon activité », dit Claire, installée en Occitanie. Elle travaille par ailleurs en direct avec différentes organisations internationales, et répond pour le reste à des commandes d'agences. Mais, demain, l'activité résultant d'un travail en binôme pourrait être plus importante. « **J'ai dans l'idée de créer un second binôme, peut-être avec un traducteur dans la combinaison français-allemand.** » Pour son futur, Claire Michelin souhaite aussi renforcer ses connaissances professionnelles. Elle vient d'adhérer à la SFT (janvier 2020) pour accéder à des formations qu'elle juge utiles pour son avenir professionnel. Cette passionnée de gastronomie et d'œnologie rêve de formations qualifiantes pour mieux asseoir son activité. Elle entend aussi se spécialiser dans le juridique pour renforcer son expertise, voire se faire assermenter un jour.

► Martine Filiptchenko

Martine Filiptchenko aime les défis

Dans la vie, Martine Filiptchenko aime les défis. Cette traductrice du russe et de l'anglais vers le français dans de nombreux secteurs (juridique, luxe, cosmétique, etc.) exerce depuis 1995, via son EURL A2MS basée à Lyon. Elle y emploie deux salariés qui l'assistent dans la gestion de ses projets. À 55 ans, cette femme, qui s'est formée dans les années 1990 à l'anglais et au russe, n'a cessé de s'adapter pour progresser tout au long de sa carrière. « **J'apprécie la constante évolution des méthodes de travail dans notre métier, dit-elle. Elle nous empêche de tomber dans la monotonie.** » Elle s'est formée de façon autonome, sans jamais suivre de stages ni de formations. Par manque

de temps, dit cette femme très engagée dans le sport, en particulier le judo qu'elle pratique à haut niveau. Elle a en effet décroché, en octobre 2019, une médaille de bronze aux derniers mondiaux de judo, catégorie vétérans. Ce goût des défis, ce dépassement de soi, le sport n'y est pas étranger. Martine Filiptchenko s'amuse de ces challenges qui transforment peu à peu le métier de la traduction, notamment l'amélioration rapide et constante des outils de traduction automatique. Ils ne l'inquiètent pas, bien au contraire. Elle estime qu'ils pourront, demain, être très utiles aux traducteurs et traductrices pour gagner en productivité. « **Il existe déjà de nouveaux outils de traduction automatique qui permettent de gagner jusqu'à 50 % du temps de traduction manuelle** », observe-t-elle. Ces outils ne risquent-ils pas d'amputer le périmètre d'activité des traducteurs et des traductrices ? « **Non. Je suis persuadée que**



ces outils participeront à l'augmentation de la demande. » Alors, oui, le métier glissera peut-être vers un peu plus de post-édition. La perspective ne dérange pas Martine, qui réalise déjà volontiers des missions de relecture.

► Boguslawa Borak

Boguslawa Borak, artisane de la traduction



Boguslawa Borak aime caresser les mots et malaxer les phrases pour en faire ressortir le sens le plus juste. Installée en région parisienne, cette interprète de conférence et traductrice de langue maternelle polonaise revendique une « **traduction**

artisanale sans outil d'aide à la traduction, des prestations intellectuelles ». Boguslawa Borak dispose bien évidemment des outils de base, en particulier de riches glossaires pour travailler avec de grands groupes français opérant en Pologne ou encore dans les domaines juridique et judiciaire. Elle est d'ailleurs assermentée près la cour d'appel de Versailles depuis 2009. L'aventure de Boguslawa avec la langue, la littérature et la culture françaises commence dans les années 1980, à travers un jumelage entre son lycée en Pologne et le lycée Paul-Valéry à Paris. Une « **formidable rencontre** » qui va décider de son avenir : études de français (Master de français décroché à la faculté de philologie romane de l'Université Jagellon de Cracovie) complétées par une formation à l'ESIT, à Paris. « **Je connaissais le Grevisse et le Bescherelle par cœur, sourit-elle, mais c'est en vivant et en travaillant en France que je suis devenue bilingue.** » Boguslawa Borak démarre dans l'interprétation et la traduction en 1997, une fois installée en France. En 2013, elle devient membre de l'AFICI (Association française des interprètes de conférence indépendants) dont elle est trésorière

depuis novembre 2016. Elle est également membre de la SFT « **depuis de nombreuses années** ». Aujourd'hui, elle a conscience que sa façon de travailler ne correspond pas forcément aux gros volumes de traduction proposés par les agences, avec des délais de réalisation toujours plus serrés. Dans sa combinaison de langues, elle fait face aussi à la concurrence tarifaire des traducteurs et traductrices de l'Est. Mais elle sait que ses traductions précises satisfont le monde du droit ou de la communication (communiqués de presse), par exemple. Néanmoins, il est toujours utile de disposer de plusieurs cordes à son arc. Depuis un certain temps, Boguslawa s'intéresse à la langue anglaise et à sa culture. Elle suit régulièrement des formations en Écosse ou en Grande-Bretagne. Son objectif ? Proposer de nouvelles prestations, plutôt en interprétation qu'en traduction, de l'anglais vers le polonais. « **Je suis consciente des exigences du marché. L'anglais est omniprésent dans les réunions internationales et, souvent, il est la langue pivot.** »

Propos recueillis par Franck Jourdain

Découvrez tous les profils professionnels des membres de la SFT sur www.sft.fr, espace Rechercher



► Le site du FIF PL a réussi sa mue de printemps !

Le nouveau site du FIF PL est disponible depuis fin février à l'adresse habituelle www.fifpl.fr. Vous y retrouverez bien sûr l'espace adhérent, qui permet de déposer sa demande de prise en charge, et la FAQ, désormais appelée « tutoriel ». Mais la principale nouveauté réside dans la nouvelle rubrique « Procédure de prise en charge », disponible sous le choix « Profession libérale », conçue pour bien préparer son dossier sans rien oublier.

Par exemple, le paragraphe « Êtes-vous éligible à une prise en charge de formation par le FIF PL » permet de vérifier sa situation. On y apprend ainsi que, pour une personne en profession libérale installée l'année de sa formation, qui n'a donc encore jamais payé de contribution à la formation, il suffit de présenter l'Attestation d'affiliation URSSAF sur laquelle figurent son numéro SIRET, son code NAF et sa date d'installation en exercice libéral.

Les différentes possibilités de prise en charge sont détaillées : enveloppe classique de la profession, mais aussi sur des fonds spécifiques selon cinq grandes thématiques – formation longue durée, validation des acquis de l'expérience (VAE), bilan de compétence, formation de conversion, participation à un jury d'examen. Un lien vers le tableau des critères de la profession (code NAF 7430Z pour l'interprétation et la traduction) est fourni.

Le délai de saisie de la demande est rappelé, avec un lien direct vers l'espace adhérent pour créer son compte. La liste des documents nécessaires est détaillée. Enfin, le formalisme attaché aux pièces justificatives fait l'objet d'un paragraphe spécial, lui aussi très détaillé : qu'est-ce qu'un programme de formation ? Quelles sont les mentions obligatoires sur la facture ?

Bien s'informer AVANT pour présenter les bons documents évite la plupart des litiges APRÈS.

DERNIÈRE MINUTE COVID-19

Les prises en charge des formations présentielles reportées ou transformées en visioconférences ou « classes virtuelles » sont maintenues selon les modalités des formations présentielles.



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES TRADUCTEURS
syndicat professionnel**

109, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris – France

Tél. : +33 (0)1 84 79 15 00
Courriel : secretariat@sft.fr

www.sft.fr



► Réforme des retraites : dernières évolutions

Après un long processus de discussions entre le Haut-commissariat à la réforme des retraites (HCRR) et les partenaires sociaux – discussions auxquelles la SFT, en tant que syndicat des métiers de la traduction et de l'interprétation, a pris une part active depuis fin 2018 –, après les décevantes préconisations du haut commissaire Jean Paul Delevoye en juillet 2019, après de nouveaux travaux de consultation à l'automne pour tenter de trouver des solutions aux différents points d'achoppement et après des grèves tenaces qui ont contraint le Gouvernement à revoir sa copie, le projet de loi sur la réforme des retraites a été transmis début janvier 2020 au Conseil d'État pour avis et présenté en Conseil des ministres le vendredi 24 janvier.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse actualisée des principaux points de la réforme qui intéressent les professions libérales (PL).

Personnes nées après le 1^{er} janvier 1975 :

La réforme s'applique. Le calcul des cotisations évolue.

Personnes nées avant le 1^{er} janvier 1975 :

La réforme ne s'applique pas. Néanmoins, le montant des cotisations évolue.

Personnes exerçant sous le régime de la microentreprise :

La réforme ne s'applique pas pleinement. Un droit d'option pour une cotisation minimale est acquis.

Si vous souhaitez en savoir plus, l'équipe chargée du dossier Cipav* se tient à votre disposition pour toute question et pour vous transmettre les nombreux documents pertinents dont elle dispose sur le sujet, émanant du HCRR, de l'UNAPL et de la Cipav.**

Les chargées de dossier Cipav de la commission
Professionnels libéraux

* Cipav : Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse des professions libérales.

** UNAPL : Union nationale des professions libérales

Tradzine

Le bulletin d'information de la Société française des traducteurs
Août 2020

Tradzine est le bulletin d'information de la Société française des traducteurs (SFT), le syndicat des traducteurs professionnels. Il est diffusé aux membres à jour de leur cotisation et est, de ce fait, réservé à un usage interne.

Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, la SFT décline toute responsabilité quant à la véracité, l'exactitude ou la pertinence de son contenu.

Direction de la publication : Bruneau Chanteau
Coordination de la publication : secrétariat général et secrétariat

Ont contribué à ce numéro : Bruno Chanteau, Agnès Debarge, Kevin Dinant, Dominique Durand-Fleischer, Eve Gandossi, Catherine Hodot, Franck Jourdain, Lorena Sorel, Caroline Subra-Itsutsuji, Stephen Schwanbeck, Virginie Vermonet, Marilyn Zermatten ainsi que les commissions et groupes de travail : Boussole, Écriture inclusive, prix Pierre-François Caillé de la traduction, Refonte du site, Séminaire d'Anglais Médical et délégation Lorraine.

Relecture : Virginie Walbrou
Trame et maquette : Graham macLachlan
Photographie : SFT, Mona Awad
Création graphique : mademoiselle.e
Impression : ID'Imprime

Courriel : tradzine@sft.fr
© 2020 Société française des traducteurs



► Écriture inclusive

Début 2019, un groupe de travail sur l'écriture inclusive a été constitué au sein de la Société française des traducteurs (SFT) afin de concrétiser une réflexion menée depuis longtemps par notre syndicat, dans des métiers qui comptent une large majorité de femmes. Outre la rédaction d'un guide de style, plusieurs initiatives sont venues donner corps au travail engagé.

Refléter l'évolution et la diversité de la société dans la langue

Si la SFT ne se positionne pas en tant que militante de l'écriture inclusive, elle souhaite toutefois :

- intégrer progressivement cette dernière dans sa communication interne et externe, à l'instar des institutions internationales comme les Nations unies et l'Union européenne qui s'efforcent d'adopter un lexique neutre dans leurs documents ;
- (in)former ses membres et tout autre public sur cette technique d'écriture souvent objet de débats passionnés.

Cette volonté de notre syndicat vise à prendre en compte l'évolution actuelle de la langue française qui tend à se démasculiniser et à se dégenrer afin de refléter plus fidèlement l'équilibre femmes-hommes et la diversité de notre société.

Un travail de fond mené par le groupe de travail

Les membres du groupe de travail – Solène Binet, Björn Bratteby, Lucile Gailliard, Rouba Hassan, Fanny Lami, Sandrine Merle, Isabelle Meurville, Amélie Vergne et Virginie Vermonet – ont rédigé un guide de style et des recommandations destinés à favoriser l'emploi de l'écriture inclusive dans les publications de la SFT.

Le groupe travaille également à la refonte du Code de déontologie et des autres textes de référence de notre syndicat en lien étroit avec le Comité directeur.

Outre ce travail de fond, cinq événements ont eu lieu fin 2019 :

- une **journée d'étude** ayant pour thème la traduction et la féminisation de la langue française organisée par l'Université de Lorraine, l'ESIT et la Direction générale de la traduction ;
- un atelier pratique sur l'écriture inclusive dans le cadre des TraductoFolies à l'INALCO, à Paris, le 28 septembre, coanimé par Alpheratz, de l'Association des traducteurs et adaptateurs de l'audiovisuel (ATAA), et Lucile Gailliard.
- une **formation SFT** à la rédaction épicienne à Toulouse, le 4 octobre. Sous la houlette d'Isabelle Meurville, l'objectif était d'« apprendre à écrire sans exclure » ;
- début décembre, une présentation de l'écriture inclusive suivie d'une dictée, dont l'objectif était de faire prendre conscience de la diversité des solutions, a été proposée au public lors de la soirée SFT avant la remise du prix Pierre-François Caillé ;
- lors d'une réunion locale fin décembre, une séance de présentation animée par Juliette Latourte et Morgane Lafon, de la délégation Lorraine, a repris les recommandations et la dictée concoctées par le groupe de travail.

En savoir plus

Vous pouvez consulter le guide du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, les orientations des Nations Unies et du Parlement européen, les travaux des chercheuses Éliane Viennot, Maria Candea et Laélia Véron, sans oublier le dictionnaire des synonymes épiciennes de près de 1 500 termes, réalisé avec la collaboration de membres de la SFT sous la direction d'Isabelle Meurville.